

**1^{ères} Assises nationales du sport et des territoires
Lyon – 8 novembre 2012**

Intervention de Denis MASSEGLIA, président du CNOSEF

~~~~~

« Bonjour à toutes et à tous,

J'aimerais saluer et remercier en premier lieu toutes celles et ceux qui ont permis l'organisation de cette journée, importante, essentielle, à plus d'un titre.

Merci donc à l'Assemblée des Départements de France - merci à Claudy LEBRETON,  
l'Association des Maires de France - Jacques PELLISARD sera présent cet après-midi,  
l'Association des Maires des Grandes Villes de France – on attend aussi Michel DESTOT,  
l'Association des Régions de France – j'ai rencontré Alain ROUSSET la semaine dernière, merci Jean-Jacques pour les propos tenus

bien sûr à la Ville de Lyon : merci, M. l'adjoint, Thierry BRAILLARD, pour les propos de bienvenue et l'organisation de cette journée.

Merci aussi aux équipes du CNOSEF : je me dois quand même de les saluer, et en particulier Jean-Michel BRUN qui a mis beaucoup d'énergie pour la réussite de cette journée.

Merci à vous toutes et tous d'avoir compris l'importance d'être nombreux pour montrer la force qui est la nôtre. Je pense que c'est important de pouvoir le faire.

Cet après-midi, nous attendons la visite de Madame la Ministre, Valérie FOURNEYRON, qui indiquera bien évidemment le point de vue de l'Etat par rapport à ce dossier « Sport et territoires » qui nous réunit aujourd'hui.

On va dire : c'est l'ensemble des acteurs publics et du Mouvement sportif, qui est présent. J'ajouterais que si on parle du territoire jusqu'à la nation, on peut étendre aussi au niveau de l'Europe. Et je voulais saluer la présence de Sophie AUCONNIE, en tant que député européen, parce que l'Europe peut avoir aussi un rôle à jouer demain et cela n'empêche pas qu'il y ait une liaison avec le territoire.

Nous sommes réunis pour travailler afin d'optimiser la démarche d'ensemble, de mieux clarifier les rôles de chacun et construire ainsi notre avenir.

Je voudrais rappeler ce qu'est le mouvement sportif français : pratiquement 180.000 associations, près de 17 millions de licenciés dans les différentes fédérations qui sont regroupées au sein du CNOSF, animés par 3,5 millions de bénévoles et quelques dizaines de milliers d'éducateurs professionnels. Tout cela fait du mouvement sportif le 1<sup>er</sup> des mouvements associatifs et j'ai toujours beaucoup de fierté à le dire et à le représenter.

Vous êtes tous convaincus que le sport est quelque chose d'essentiel pour l'éducation, pour la santé, pour le lien social, pour l'intégration. On dit – et on en parle actuellement - que sport et bien-être, sport et santé vont de pair.

Vous me permettez d'attirer votre attention sur quelque chose qui me semble tout aussi essentiel : une récente enquête montre qu'un jeune sur trois ne fait pas de sport.

Il ya de quoi être interpellé. Comment espérer améliorer, demain, la santé par le sport chez les adultes si les adultes de demain, à savoir les jeunes d'aujourd'hui, n'ont pas pris le goût et l'habitude du sport.

C'est une vraie question et cette tendance, si elle devait continuer, pourrait se révéler demain un vrai sujet de société avec toutes les dépenses supplémentaires que cela pourrait entraîner.

La lutte contre la sédentarité, contre l'obésité, contre le manque de repères coûte cher, très cher.

C'est pourquoi il faut absolument considérer le sport non pas comme une charge mais comme un investissement. Il faut que le sport, et par voie de conséquence, le mouvement sportif qui l'anime, soit au cœur d'un projet de société, étatique bien sûr, mais aussi territorial tant il peut, tant il doit être structurant pour la vie de la commune, du département ou de la région.

Le sport n'a pas fait partie des lois de décentralisation de 1984. Grâce à la clause de compétence générale, les collectivités territoriales ont pu s'en emparer et permettre son développement. Toutes structures confondues, ce sont près de 11,5 milliards d'euros qui sont ainsi injectés par les collectivités territoriales pour permettre de répondre aux objectifs que l'on peut se fixer en matière d'équipements, de formation, de haut-niveau ou de développement des pratiques.

Cet effort, important, essentiel, est la preuve matérielle de l'importance sociétale du sport : il est illustratif de la considération qui lui est apportée par les pouvoirs publics et c'est d'autant plus intéressant à souligner que la démarche, notamment, des régions et des départements est purement volontariste.

Alors à un moment où beaucoup s'interroge sur la nécessité de réduire la dépense publique, de ce que l'on peut qualifier de subvention, mot inadapté auquel je préfère substituer celui - plus adapté - de partenariat, il faut que l'on s'interroge et que l'on agisse différemment.

Comment permettre à l'indispensable rôle sociétal du mouvement sportif de se poursuivre dans un contexte général de volonté de réduire la dette publique ?

D'abord en s'interrogeant, et c'est le but du colloque d'aujourd'hui, c'est pour cela qu'il est essentiel et que votre présence à tous est là pour le souligner et légitimer ainsi la démarche initiée.

Enfin il faudra être créatif, en osant réformer pour clarifier les rôles de chacun et ajouter de la performance à notre dispositif.

Tous les acteurs doivent travailler ensemble mais ils ne peuvent pas, les uns et les autres, s'occuper de tout.

Ceci suppose de bien définir les fondamentaux et de garder le souci de la cohérence entre politiques fédérales et territoriales.

Demain, à l'issue de ce colloque, il conviendra que des groupes de travail soient créés pour tirer les enseignements de nos échanges et proposer une organisation qui devra, selon moi, répondre au triple P, non le P de « partenariat public / privé » mais bien celui de « projet », « partage » et « performance » sans lequel le 4<sup>ème</sup> P, celui de « pérennité » aurait bien moins de possibilités de s'exprimer.

Merci de votre attention et bon travail.»